



COMMUNIQUE A LA PRESSE

La CCNR adoptera au printemps 2012 sa stratégie concernant les Services d'Information Fluviale (SIF)

Strasbourg, 9.12.2011. Dans le cadre de sa session plénière d'automne, la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR) a décidé d'adopter au printemps 2012 sa stratégie relative au développement des SIF. Elle invitera préalablement les associations de la profession de la navigation à participer à une audition afin de s'assurer que la profession de la navigation sera en mesure de s'impliquer dans la stratégie et que cette dernière répondra autant que possible aux besoins de la profession. La stratégie sera déterminante pour la mise en œuvre des SIF sur le Rhin à moyen terme. Elle marque ainsi un jalon important dans le développement des SIF initié par la CCNR il y a dix ans par l'adoption du standard ECDIS Intérieur ainsi que par le processus de standardisation des SIF en Europe ainsi engagé.

Le groupe de travail RIS de la CCNR a élaboré le projet de stratégie SIF au cours des 18 mois écoulés. La stratégie s'appuie sur les travaux antérieurs de la CCNR et de l'UE réalisés dans le domaine des SIF ainsi que sur leur mise en œuvre par les Etats membres de la CCNR. Elle énumère les objectifs de la CCNR que les SIF pourront appuyer à l'avenir et décrit les mesures appropriées à cet effet. La CCNR a présenté le projet de stratégie au cours de son 4^{ème} atelier SIF organisé le 18 octobre de cette année à Bruxelles et a mené des discussions détaillées avec la profession de la navigation, les fabricants d'équipements et d'applications ainsi qu'avec les entreprises de logistique intervenant en navigation intérieure. La profession de la navigation a salué la possibilité de procéder à un échange de vues avec la CCNR sur la stratégie SIF et ses représentants ont formulé des observations ainsi que des propositions concrètes de compléments et d'améliorations. Ils ont notamment observé

- que, par l'adoption de la stratégie, la CCNR offre une opportunité unique en vue de la mise en œuvre des SIF et peut constituer un modèle important,
- que le projet constitue une bonne approche, mais qu'il convient de le compléter notamment par des orientations et perspectives fondamentales,
- qu'il est important d'assurer une mise en œuvre simultanée et concertée des mesures le long du Rhin, des disparités importantes subsistant actuellement entre les différentes administrations nationales, notamment dans le domaine de la gestion du trafic.

Les représentants de la profession de la navigation ont en outre exposé les principes directeurs de la profession pour la mise en œuvre des SIF et ont énoncé les mesures jugées prioritaires par celle-ci.

La réaction très engagée et fondamentalement positive des parties concernées à la décision de la CCNR d'appuyer sur une stratégie à moyen terme ses futurs travaux relatifs la mise en œuvre des SIF ainsi que les précieuses indications qui lui ont été fournies pour la finalisation de ladite stratégie ont conduit la CCNR à inviter un cercle restreint de représentants de la profession internationale de la navigation à participer à une audition complémentaire avant l'adoption de la stratégie. D'une part, ceci offrira à la profession de la navigation la possibilité de procéder à un nouvel examen détaillé du projet actuel et de discuter et coordonner ses propositions à cet égard. D'autre part, ceci permettra à la CCNR de mieux appréhender les indications et propositions concrètes de la profession de la navigation et de les incorporer autant que possible dans la stratégie.

Le projet de stratégie ainsi que les feuillets de présentation des intervenants sont publiés sur le site Internet de la CCNR www.ccr-zkr.org sous la rubrique consacrée à son 4^{ème} atelier SIF. L'audition de la profession de la navigation aura lieu au cours du premier trimestre de l'année prochaine et l'adoption de la stratégie est prévue le 30 mai 2012.